

ADMINISTRATION

SERVICES DÉCONCENTRÉS

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 29 avril 2011 portant nomination des membres du jury du diplôme de santé publique sanctionnant la formation des médecins-inspecteurs de santé publique, promotion 2010-2011

NOR : ETSR1130284A

Le ministre du travail, de l'emploi et de la santé,
Vu le décret n° 91-1025 du 7 octobre 1991 relatif au statut particulier des médecins-inspecteurs de santé publique ;
Vu l'arrêté du 30 avril 1997 relatif à la formation des médecins-inspecteurs de santé publique et notamment son article 4 ;
Vu l'arrêté du 30 avril 1997 relatif au diplôme de santé publique et notamment son article 5,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du jury du diplôme de santé publique sanctionnant la formation des médecins-inspecteurs de santé publique, promotion 2010-2011 :

M. Vincent MARSALA, inspecteur général des affaires sanitaires et sociales.

M. Jean Paul GUYONNET, médecin-inspecteur de santé publique à l'agence régionale de santé du Languedoc-Roussillon.

Mme Catherine LOMBARD, médecin-inspecteur de santé publique à l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes.

M. Pierre LE RAY, délégué territorial des Côtes-d'Armor – agence régionale de la santé de Bretagne.

Mme Gwenaëlle VIDAL-TRECAN, maître de conférences universitaire, praticien hospitalier, groupe hospitalier Cochin, Paris.

M. François ALLA, professeur des universités, praticien hospitalier, faculté de médecine, université Henri-Poincaré.

M. Benoist LEJEUNE, professeur des universités, praticien hospitalier, faculté de médecine et sciences de la santé de Brest.

M. Sébastien GUIGNER, maître de conférences universitaire, École des hautes études en santé publique.

Article 2

Le secrétariat du jury est assuré par l'École des hautes études en santé publique.

Article 3

La directrice des ressources humaines et le directeur de l'École des hautes études en santé publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 29 avril 2011.

Pour le ministre du travail,
de l'emploi et de la santé et par délégation :
*La directrice des ressources humaines,
La sous-directrice des emplois
et des compétences,*
D. CHAMPION